

## Martinique

### SOMMAIRE

METEO pluviométrie excédentaire! .....	2
IGNAME période de récolte .....	3
MELON aleurodes .....	3
AUBERGINE flétrissement bactérien et tigre .....	3
ANANAS pourriture du cœur à phtytophthora.....	3
LAITUE dégats de cercosporiose .....	4
BANANE charançon .....	5
CANNE A SUCRE bon état général .....	6
AGRUMES papillons piqueurs .....	11
ABEILLES !.....	12
NOTE NATIONALE : <i>Xylella fastidiosa</i> .....	13



# METEO



## Faits marquants :

Toujours pas de carême !

La pluviométrie reste déficitaire dans le sud de l'île et devient excédentaire au centre. Les températures sont élevées (1 degré de plus que la normale dans de nombreuses communes). Les alizés se rapproche de la normale sur la période.

Source : Météo France Antilles-Guyane

## IGNAME

Période de récolte.

## MELON

- Réseau de surveillance : 2 parcelles sur la commune de Sainte-Anne ;
- Méthode : observation sur site ;
- Fréquence : 2 observations mensuelles,



Aleurodes du tabac  
© FREDON

Forte présence d'aleurodes du tabac (*Bemisia tabaci*) Les dégâts de mouches mineuses sur feuilles restent présents.

### RAPPEL

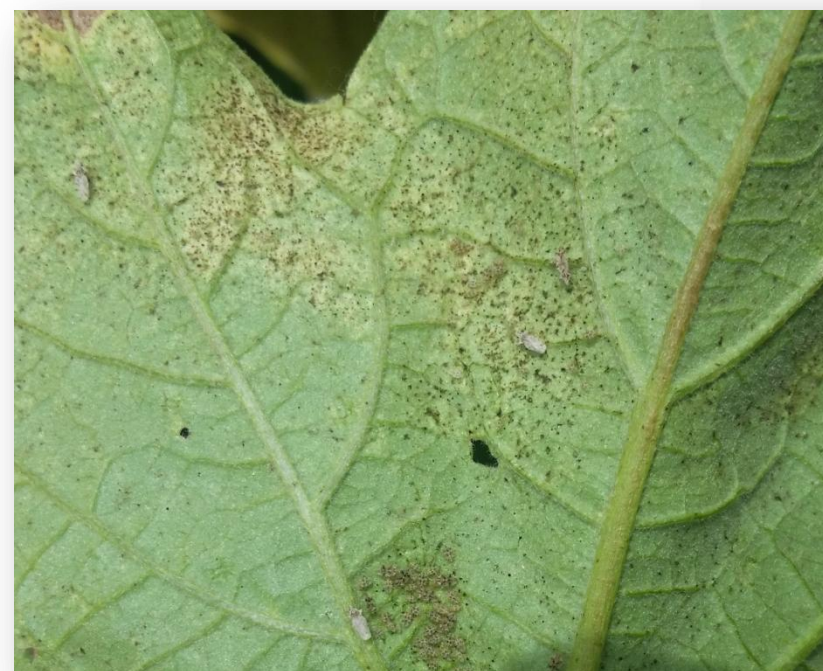
**Nom :** d'aleurodes du tabac (*Bemisia tabaci*)  
**Description :** Insecte piqueur – suceur  
**Dégâts :** provoque un ralentissement du développement de la plante ainsi que l'apparition d'un champignon noir (fumagine) notamment sur les fruits.

## AUBERGINE



A Trinité les plants sont atteints du flétrissement bactérien.

**100%** des plants sont toujours envahis de tigre de l'aubergine (*corythaica planaris*) sur le site du Robert.



Tigre de l'aubergine © CA

## ANANAS



La maladie de la pourriture du cœur à phytophthora s'est propagée à Basse-Pointe sur la parcelle 1.

## LAITUE

Réseau de surveillance : 5 parcelles 1 à Fort-de-France, 1 au Marin 1 au Carbet, 1 au Morne Rouge et 1 à Sainte-Anne.

- Méthode : observations des feuilles;

- Fréquence : 2 observations par mois

- Période : Morne-Rouge (1 observation), Fort-de-France (1 observation) Marin (1 observation).



Il n'y a pas de dégâts de cercosporiose dans les parcelles du Morne-Rouge et du Marin. En revanche, les dégâts sont présents sur **96%** des laitues dans la parcelle de Fort-de-France mais ne présentent pas d'incidence économique, les dégâts affectant seulement les feuilles basses.

Les mouches mineuses en plaque sont présentes sur les parcelles du Morne-Rouge et du Marin mais avec une faible incidence économique.

Les mineuses serpentes affectent la parcelle du Marin avec une forte incidence économique.



Mineuses en plaque *Amauromyza maculosa* © CA



Mineuses serpentes *Liriomyza spp* © FREDON



Cercosporiose © FREDON

## BANANE PLANTAIN

- 📍 Réseau de surveillance : 4 parcelles sur les communes du Lorrain, de Rivière-Salée, du Gros-Morne, de Ducos;
- 📍 Méthode : 3 pièges à charançons par parcelle;
- 📍 Fréquence : 2 relevés de piège par mois.
- 📍 Période : Lorrain (1 observation), Rivière-Salée (1 observation), Ducos (1 observation).



### Charançon du bananier (*Cosmopolites sordidus*)



Sur les sites du Lorrain et de Rivière-Salée, le nombre de charançons capturés est très faible : 0 charançons au Lorrain, 1 à 2 charançons par pièges en moyenne à Rivière-Salée. Sur la parcelle de Ducos, le nombre de charançons piégés est de 11 à 12 en moyenne.






Piège à charançons © CA



La surveillance d'une parcelle par piégeage ne permet pas de suivre l'évolution de la population dans une parcelle, mais seulement de se faire une idée de l'activité des charançons. En effet, les pièges ne capturent que les individus qui se déplacent à la recherche d'une source de nourriture. Ceux qui sont sur une souche de bananier peuvent y rester longtemps. D'autre part, l'activité des charançons varie sous l'influence des conditions climatiques : par exemple, peu de charançons se déplacent en saison sèche.

## CANNE A SUCRE

-  Réseau de surveillance : 5 parcelles sur les sites : du Lamentin, de Sainte-Luce, de Basse-Pointe, de Sainte-Marie et de Saint-Pierre,
-  Méthode : suivi des adventices et observations visuelles des dégâts de ravageurs ;
-  Fréquence : observations 2 fois par mois.

### Lamentin

Age de la canne : 4,5 mois (1<sup>er</sup> cycle)



**Etat de la Parcelle :** Le champ poursuit sa croissance grâce à des conditions pluviométriques favorables dans la zone.

**Adventices :** Au début du mois, la parcelle culmine à 70% de recouvrement en mauvaises herbes. On retrouve principalement *Rottboellia conchinchinensis* avec une concentration plus importante dans le rang de canne. Cela est certainement dû aux opérations de sarclage mécanisé des inter-rangs. Une intervention de désherbage chimique est intervenu, mais un peu tardivement. En effet, l'herbe à riz était déjà partie en inflorescence. En fin de mois, nous estimons le recouvrement à 30%.



Vue générale de la parcelle à 4,5 mois © CTCS



Présence de nombreuses graines d'herbe à riz © CTCS



Ctcs-Martinique - Février 2016

Bordures suite au traitement © CTCS

## Sainte-Luce

Age de la canne : 10 mois (rejetons)



**Etat de la parcelle :** La canne a quasiment arrêté sa croissance et part en maturation. Des fentes de retraits très importantes sont constatées. Les départs de baliveaux risquent de mettre à mal la richesse.

**Adventices :** L'ensemble des bordures et les débuts de rangs restent propres. En effet, le champ a profité d'un désherbage chimique de ces contours. De plus, la sécheresse a créé une réouverture des inter-rangs. La lumière pénétrant et arrivant au sol risque de faciliter le départ des adventices à la moindre pluie.

Les foyers de *Merremia umbelatta* et *Merremia aegyptia* ont un peu perdu de leur vigueur, mais ils ont produit d'importantes quantités de fleurs et de graines.

Ces éléments font que le recouvrement en mauvaises herbes demeure autour de 15% ce mois-ci.



Ctcs-Martinique - Février 2016

Canne souffrant de la sécheresse © CTCS



Ctcs-Martinique - Février 2016

Fentes de retrait et *Merremia aegyptia* en fleurs © CTCS

## Basse-Pointe

Age de la canne : 7 mois (1<sup>er</sup> cycle)



**Etat de la Parcelle :** Les conditions climatiques de la zone ont permis une croissance correcte du champ. La haie à proximité a été taillée afin de permettre une meilleure pénétration de la lumière. De nombreux baliveaux ont fait leur apparition.

**Adventices :** L'enherbement de la parcelle est contenu à 30% de recouvrement durant le mois. L'entretien et la taille des haies ont provoqué un départ spectaculaire des herbes en bordure de champ. A l'intérieur, les départs de dicotylédones ont été freinés avec un traitement chimique.



Vue d'ensemble canne de 6 mois © CTCS



Vue d'ensemble canne de 7 mois © CTCS



Bordure champ avant taille haie © CTCS



Bordure champ après taille haie © CTCS



## Saint-Pierre

Age de la canne : 7 mois (rejetons)



**Etat de la Parcelle** : La croissance de la parcelle est mise à mal par un déficit hydrique dans la zone.

**Adventices** : L'enherbement reste autour de 30% avec une forte infestation de *Mucuna pruriens* rendant impossible l'accès à l'intérieur de la parcelle.



Vue d'ensemble de la parcelle © CTCS



Envahissement *Mucuna pruriens* (poils gratter) © CTCS

## Sainte-Marie



Age de la canne : 8 mois (rejetons)

**Etat de la Parcelle :** Les cannes poursuivent leur croissance. On remarque l'apparition de nombreux baliveaux. La trace desservant la parcelle a été entièrement refaite.

**Adventices :** L'enherbement de la parcelle est quasiment nul sauf sur la bordure coté canal.



Parcelle fin novembre © CTCS



Parcelle à 7 mois © CTCS

## AGRUMES



Cochenille verte, Lyle Buss, ©University of Florida



Psylle, Mike Lewis © CISR



Femelle *Tamarixia radiata* ©NAPPO



Papillon piqueur *Eudocima materna* ©INRA



Papillon piqueur *Gonodonta spp* ©INRA

Le réseau de surveillance se compose de 6 vergers

La méthode utilisée est :

- ✓ l'observation du psylle sur plants d'agrumes ainsi que sur buis de chine ;
- ✓ l'observation de *Tamarixia Radiata* sur buis de chine et le comptage du nombre de larves parasités ;
- ✓ l'observation des populations de cochenille verte sur plants d'agrumes ;
- ✓ l'observation des dégâts sur fruits de papillons piqueurs

Ces observations se font à une fréquence de deux visites par mois. Tous les sites ont été observés sur la période.

Stade phénologique: au Carbet et au Robert fruits en cours de grossissement et à maturation. Au Saint-Esprit fruits en cours de floraison et nouaison. Il y a de jeunes pousses sur les arbres.

SAINT-PIERRE : limettiers

CARBET : agrumes, buis de chine

SAINT-ESPRIT : limettiers

SAINTE-MARIE : agrumes

ROBERT : agrumes

FRANCOIS : limettiers

SAINT-ANNE : buis de chine



Pas de psylle ni de cochenilles vertes observées sur ces parcelles durant cette période. En revanche, les dégâts des papillons piqueurs de fruits ont une grave incidence économique sur la parcelle du Robert (80% des arbres). Au Carbet 60% des arbres sont concernés.

ABEILLES

# POT D'ADIEU



© FNE



Abeille, Bellefontaine,  
© Chambre d'Agriculture

**Les abeilles butinent... protégeons les !**

## A RETENIR

**Pensez à observer vos cultures avant de traiter !**

**Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».  
Vos haies et bordures enherbées sont des refuges et des ressources alimentaires pour nos reines et nos soldats.**

(Note nationale BSV)

Note nationale BSV

## XYLELLA FASTIDIOSA

Bactérie nuisible à surveiller  
Organisme de lutte obligatoire



Cicadelle blanche,  
© Didier Descouens

### A RETENIR

**Mode de transmission :** insectes piqueurs-suceurs de sève comme la cicadelle, le cercope...

**Espèces végétales concernées :** agrumes, café, avocat, vigne, laurier rose... Au total, ce sont plus de 200 espèces qui peuvent être touchées par les souches de *X. fastidiosa*. Cette bactérie n'est pas transmissible aux hommes ni aux animaux.

**Distribution géographique :** présente sur le continent Américain, à Taïwan, dans le sud de l'Italie.

**Conséquences :** la bactérie s'installe dans le xylème des végétaux et empêche le mouvement de la sève brute. Les premiers symptômes sont ainsi proches des flétrissements.

**Moyens de lutte :** le seul est l'arrachage des végétaux contaminés.

*Si vous soupçonnez la présence de la bactérie sur votre propriété ou votre exploitation, il est de votre devoir de le signaler afin de pouvoir prendre des mesures de contrôle.*

*Vous pouvez vous adresser à la DAAF (06 96 64 89 64 | 05 96 71 20 40).*



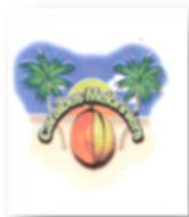
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



FEDERATION REGIONALE de DEFENSE contre les  
ORGANISMES NUISIBLES de la MARTINIQUE



**SICA TG**



**Ce bulletin est établi grâce à la collaboration :**  
De la SICATG, du CTCS, de SCA Ananas Martinique, de la FREDON, de la DAAF Martinique, d'agriculteurs volontaires, du Conseil Général/SECI, de Caraïbes Melonniers, de Vergers et Jardins Tropicaux et de la Chambre d'Agriculture.

**Rédacteurs:** SICA TG, FREDON, CTCS, Chambre d'Agriculture;

**Relecture :** DAAF/SALIM – FREDON – CIRAD – Chambre d'Agriculture, CTCS

**Crédit photos :** FREDON – CIRAD – SICA TG – BANAMART – Chambre d'Agriculture

Action pilotée par le **Ministère chargé de l'agriculture** avec l'appui financier de l'**Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.